

4 QUESTIONS À...

Johan Verdier

**Directeur du Musée de la
Conserverie Alexis Le Gall**



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Après une licence en Histoire de l'Art et d'Archéologie suivi d'un Master en Gestion des Patrimoines, j'ai pris la direction du Musée de la Conserverie en 2021 au moment de sa préfiguration. Mes expériences universitaires dans le milieu maritime m'ont convaincu de me consacrer pleinement à cet environnement. Ce projet, défendu à bras le corps par des élus passionnés, m'a immédiatement convaincu. L'objectif avec mon équipe de salariés et de bénévoles au sein de cet écomusée est chaque jour d'ancrer un peu plus le Musée de la conserverie dans son territoire breton, en rappelant notamment le rôle essentiel qu'ont joué, que jouent encore aujourd'hui, les conserveries de poisson, en mer comme à terre.

En France, nous sommes le seul représentant des conserveries. En Europe, nous sommes trois avec Stavanger en Norvège et Portimao au Portugal. Ainsi, nous avons un rôle essentiel à jouer pour la mise en valeur de cette industrie et du rôle des femmes ouvrières.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE STRUCTURE ? QUEL EST SON RÔLE SOCIAL ?

En 2015, Jean-Philippe Chapalain, époux de l'une des petites-filles d'Alexis le Gall et propriétaire, et Jean Laouenan, adjoint au Maire en charge des finances et du développement économique et touristique de Loctudy, se rencontrent pour faire un état des lieux sur le projet de Musée.

Après échange entre les deux parties, les bâtiments et les collections sont classés au titre des Monuments Historiques. Afin de soutenir le démarrage du projet, l'association des « Amis de la Conserverie Alexis le Gall » est créée. En 2017, la Mairie de Loctudy fait l'acquisition des immeubles et de ses collections.

Le projet se concentre autour de 3 enjeux :

- La sauvegarde d'un patrimoine industriel unique et exceptionnel,
- L'attractivité du territoire et la valorisation de son identité maritime,
- La transmission de la mémoire d'un fragment de l'histoire locale.

A la suite de ces opérations, les élus de la commune de Loctudy, sous la mandature de Mme Zamuner, adhèrent à plusieurs réseaux afin de réduire la part communale dans le financement du projet de restauration et de valorisation de l'ancienne conserverie Le Gall. Le cabinet Amarres, composé de la conservatrice Marie Prigent-Viegas et de la documentaliste Amélie Garrot-Hascoët, se lance dans l'écriture du projet scientifique et culturel. Avec le soutien du cabinet AMARES, les bénévoles de l'ACAL vont procéder au récolement des collections. Le travail sur les collections a permis au cabinet d'architecture Lizerand, au scénographe Anthony Hamon et au muséographe Pierre Combes, de présenter l'avant-projet muséographique aux élus. Les travaux de restauration architecturale (toiture, maçonnerie) peuvent commencer !



© Musée de la conserverie Alexis le Gall



© Musée de la conserverie Alexis le Gall

Les premiers visiteurs ont pénétré dans le Musée le vendredi 10 septembre 2021. Aujourd'hui, le rôle du Musée est de faire œuvre de mémoire des femmes ouvrières des conserveries de poisson. Cela a un rôle social important sur un territoire maritime, tel que le Pays Bigouden. Au-delà de ce petit territoire, le Musée a pour objectif de représenter à l'échelle régionale et nationale les conserveries de la France entière. Nous recueillons en permanence des dons d'anciennes ouvrières ou patrons d'usine. Cela vient enrichir les fonds du Musée.

POURQUOI REJOINDRE LA FEMS ?

L'intérêt de rejoindre ce réseau est de développer et de renforcer les liens, échanges et collaborations à l'échelle locale, régionale et nationale. L'objectif est de trouver des clefs pour prévoir l'avenir de nos structures tout en animant le quotidien d'une équipe réduite. C'est en cela, il me semble, que le réseau de la FEMS rassemble l'ensemble des écomusées présents.

QUELLES SONT LES VALEURS QUE VOUS PARTAGEZ AVEC LA FEMS ?

Tout comme dans une conserverie, la FEMS est un groupement de personnes qui permet de faire mûrir une réflexion pour remplir un objectif. La FEMS présente des valeurs que le Musée de la Conserverie partage et essaie de respecter au quotidien : l'entraide, le partage, la communication, faire valoir le droit des écomusées ...



© Musée de la conserverie Alexis le Gall